



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Au 30 juin 2019

## FINB SmartBe Global Value Momentum Trend

Ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires sur demande, gratuitement, en composant le 1-403-930-8688, en nous écrivant à l'adresse Suite 680, 330 5<sup>th</sup> Ave SW, Calgary, AB, T2P0L4 ou en visitant notre site à l'adresse [www.smartbewealth.com](http://www.smartbewealth.com) ou celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Vous pouvez également obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le FNB à l'aide de l'une ou l'autre de ces méthodes.

## Analyse du rendement du fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Le FINB SmartBe Global Value Momentum Trend (le « FNB ») cherche à reproduire, dans la mesure du possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Alpha Architect Value Momentum Trend for Canada (l'« indice »), ou son indice remplaçant. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres canadiens, américains et internationaux ou des obligations canadiennes.

L'indice repose sur trois facteurs : la valeur, la croissance et le suivi de tendances. La stratégie selon la valeur est une stratégie fondée sur des actions ordinaires de sociétés dont le cours est faible par rapport aux éléments fondamentaux. La stratégie selon la croissance est une stratégie fondée sur des actions ordinaires de sociétés affichant un solide rendement relatif antérieur. La stratégie selon la tendance est une technique de gestion des risques qui préconise d'investir dans des marchés boursiers lorsque la tendance est positive et de se tourner vers les obligations canadiennes lorsque la tendance est négative. Les objectifs de la stratégie selon la tendance sont d'éviter les marchés boursiers dont la tendance est en baisse et de réduire au minimum les pertes importantes.

En ce qui concerne les obligations canadiennes, les espèces sont remplacées par des obligations à court terme en cas de déclenchement des signaux défensifs de la stratégie selon la tendance. De même, lorsqu'un facteur de suivi de tendance indique un cycle positif pour les actions, les obligations à court terme sont converties en actions. Par rapport aux rendements des indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière, le FNB peut connaître un rendement tant positif que négatif à court terme lors du déclenchement de la stratégie selon la tendance.

Dans l'ensemble, la stratégie du FNB vise à produire des rendements semblables aux actions, avec un profil de risque à long terme beaucoup plus faible qu'un indice pondéré en fonction des capitalisations boursières.

## Risque

Comme discuté dans le dernier prospectus du FNB, les risques liés à un placement dans le FNB sont toujours présents. Pendant la période du 24 janvier 2019 (début des activités) au 30 juin 2019, aucune modification au FNB ayant de fortes répercussions sur le niveau de risque global d'un placement dans le FNB n'est intervenue.

## Résultats d'exploitation

Les activités d'exploitation ont débuté le 24 janvier 2019. Pour la période depuis cette date jusqu'au 30 juin 2019, l'exposition moyenne aux espèces était en général inférieure à 1 % de la valeur liquidative du FNB. L'exposition moyenne aux obligations canadiennes à court terme était de 55 % au cours de cette période du fait des multiples déclenchements du signal de la stratégie selon la tendance qui ont entraîné une réduction de l'exposition aux actions. En raison de la stratégie de placement du FNB, le rendement a été largement déterminé par l'exposition aux facteurs de la valeur et de la croissance sur les marchés des actions canadiens, américains et internationaux, ainsi que par l'exposition aux obligations canadiennes à court terme en cas de déclenchement des signaux de la stratégie selon la tendance du FNB.

Du 24 janvier 2019 au 30 juin 2019, le FNB a affiché un rendement de (2,84) % contre un rendement de (2,07) % pour son indice de référence, à savoir « l'indice ». Les frais de gestion et autres charges d'exploitation du FNB ont réduit le rendement de 0,77 point de pourcentage par rapport à l'indice. Le reste de la différence est attribuable à d'autres facteurs divers.

## Événements récents

Le 12 juillet 2019, le FNB a déposé une modification au prospectus datée du 15 janvier 2019. La modification concernait les rubriques « Utilisation des obligations, d'autres titres de créance et de fonds négociés en bourse » et « Méthodologie de couverture et règles relatives au suivi de tendances » du prospectus. Se reporter au site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) pour les détails de la modification.

## Opérations entre parties liées

SmartBe Wealth Inc. (le « gestionnaire ») agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire, de gestionnaire de portefeuille et de promoteur du FNB et a le droit de percevoir des frais de gestion au titre de ses services, qui lui sont payés par le FNB (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

Les cadres et les administrateurs du gestionnaire ainsi que les entités qui lui sont liées investissent parfois dans des parts du FNB dans le cours normal de leurs activités de la même manière que les investisseurs sans lien de dépendance. Au 30 juin 2019, le gestionnaire, ainsi que ses cadres et administrateurs, détenaient environ 524 090 parts du FNB.

En ce qui a trait à la surveillance continue du FNB, le gestionnaire s'est appuyé sur une recommandation positive et une instruction permanente lui ayant été transmises par le comité d'examen indépendant (le « CEI »). Selon l'instruction permanente, le gestionnaire doit se conformer à ses politiques et procédures actuelles sur les services de surveillance qu'il offre. Pour la période du 24 janvier 2019 (début des activités) au 30 juin 2019, les frais du CEI se sont élevés à 20 785 \$ et ont été pris en charge par le gestionnaire.

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent certains renseignements financiers importants relatifs au FNB et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement financier du FNB pour la période indiquée.

### Actif net du FNB par part<sup>1</sup>

	Pour la période du 24 janvier 2019 au 30 juin 2019 <sup>2</sup>
<b>Actif net, début de la période</b>	<b>20,00 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation</b>	
Total du revenu de placement	0,23
Total des charges	(0,11)
Pertes réalisées au cours de la période	(0,58)
Profits latents au cours de la période	0,05
<b>Diminution totale liée à l'exploitation<sup>3</sup></b>	<b>(0,41)</b>
Distributions <sup>4</sup>	-
<b>Actif net, fin de période</b>	<b>19,58</b>

<sup>1</sup> Les faits saillants financiers proviennent des états financiers préparés conformément aux IFRS. Selon les IFRS, l'actif net peut être calculé sur la base du dernier cours du marché pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque le dernier cours du marché s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur de la journée. Il n'y a aucune différence entre le calcul de l'actif net aux fins de traiter les opérations des porteurs de parts et le calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables utilisé aux fins de présentation dans les états financiers au 30 juin 2019.

<sup>2</sup> Les informations indiquées dans cette colonne concernent la période débutant le 24 janvier 2019 (début des activités) et se terminant le 30 juin 2019.

<sup>3</sup> L'actif net et les distributions sont basés sur le nombre actuel de parts en circulation au moment concerné. La diminution liée à l'exploitation est calculée sur la base du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

<sup>4</sup> Les distributions seront versées en espèces. Les distributions réelles peuvent différer légèrement en raison de l'arrondissement.

### Ratios et données supplémentaires

	Pour la période du 24 janvier 2019 au 30 juin 2019 <sup>1</sup>
Valeur liquidative totale <sup>2</sup>	23 495 511 \$
Nombre de parts en circulation <sup>2</sup>	1 200 000
Ratio des frais de gestion (annualisé) <sup>3</sup>	0,93 % <sup>4</sup>
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption (annualisé)	1,33 % <sup>4</sup>
Ratio des frais d'opération <sup>5</sup> (annualisé)	0,27 % <sup>4</sup>
Taux de rotation du portefeuille <sup>6</sup>	166,32 %
Valeur liquidative par part <sup>2</sup>	19,58
Cours de clôture	19,56

<sup>1</sup> Les informations indiquées dans cette colonne concernent la période débutant le 24 janvier 2019 (début des activités) et se terminant le 30 juin 2019.

<sup>2</sup> Les informations sont présentées au 30 juin 2019.

<sup>3</sup> Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est calculé à partir des charges totales (sauf les commissions et d'autres coûts de transaction de portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>4</sup> Annualisé – calculé comme le rendement moyen pour la période, au prorata d'une période de 365 jours.

<sup>5</sup> Le ratio des frais d'opération représente le montant total des commissions et d'autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Si au cours de la période, le FNB exigeait des frais aux courtiers désignés pour compenser certains coûts de transaction associés à l'achat ou au rachat de parts du FNB, les coûts de transaction utilisés dans le calcul du ratio des frais d'opération seraient réduits de ces frais.

<sup>6</sup> Le taux de rotation du portefeuille du FNB montre dans quelle mesure le gestionnaire du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % est équivalent à l'achat et à la vente par le FNB de tous les titres en portefeuille une fois au cours de l'année. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le FNB au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de rapport entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

## Frais de gestion

Comme indiqué à la rubrique Opérations entre parties liées, le gestionnaire agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire, de gestionnaire du portefeuille et de promoteur du FNB. À titre de rémunération pour ses services, le gestionnaire a le droit de percevoir des frais de gestion annuels maximaux de 0,86 %, payables chaque mois, et calculés en fonction de la valeur liquidative quotidienne du FNB.

Les principaux services payés à même des frais de gestion incluent les droits de licence payables au fournisseur de l'indice, les frais de dépôt et de garde payables au

dépositaire et les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, à l'administrateur du fonds, à l'auditeur et aux autres fournisseurs de services dont le gestionnaire a retenu les services.

## Rendement passé

Les informations sur le rendement du FNB supposent que toutes les distributions faites par le FNB au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB. Les informations sur le rendement ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou d'autres frais optionnels qui, une fois appliqués, auraient réduit les taux de rendement. Le rendement passé du FNB ne constitue pas nécessairement une indication du rendement futur.

## Rendements annuels de l'exercice

Comme indiqué à la rubrique Résultats d'exploitation ci-dessus, pour la période du 24 janvier 2019 (début des activités) au 30 juin 2019, le FNB a enregistré un rendement de (2,84) %. Ce pourcentage indique dans quelle mesure un placement fait dans le FNB le premier jour de la période aurait augmenté ou diminué au dernier jour de la période.

## Sommaire du portefeuille de placements

### Répartition du portefeuille au 30 juin 2019

	<b>% de la valeur liquidative</b>
Fonds négocié en bourse (FNB) <sup>1</sup>	81,3 %
Énergie	4,9 %
Matériaux	3,4 %
Produits industriels	3,1 %
Consommation discrétionnaire	2,8 %
Services publics	2,2 %
Consommation de base	1,1 %
Immobilier	0,6 %

FINB SmartBe Global Value Momentum Trend  
 Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds  
 Pour la période du 24 janvier 2019 (début des activités) au 30 juin 2019

Technologies de l'information	0,5 %
Divers	0,1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> 66,5 % du FNB sont constitués d'un FNB d'obligations, c.-à-d., FINB iShare Core Canadian Short Term Bond.

**25 principaux titres  
 au 30 juin 2019**

	<b>% de la valeur liquidative</b>
FINB iShare Core Canadian Short Term Bond	66,3 %
FNB Alpha Architect US Quantitative Momentum	7,9 %
FNB Alpha Architect US Quantitative Value	7,1 %
Norbord Inc.	0,8 %
BRP Inc.	0,8 %
Magna International Inc.	0,7 %
Teck Resources Ltd.	0,7 %
NFI Group Inc.	0,7 %
Great Canadian Gaming Corp.	0,7 %
Methanex Corp.	0,7 %
Parex Resources Inc.	0,7 %
Air Canada	0,7 %
Compagnie Pétrolière Impériale Limitée	0,7 %
Suncor Energy Inc.	0,7 %
Husky Energy Inc.	0,6 %
TFI International Inc.	0,6 %
Kirkland Lake Gold Ltd.	0,6 %
Labrador Iron Ore Royalty Corp.	0,6 %
Encana Corp.	0,6 %
Seven Generations Energy Ltd.	0,6 %
Gildan Activewear Inc.	0,6 %
FirstService Corp.	0,6 %
Emera Inc.	0,6 %
Algonquin Power & Utilities Corp.	0,6 %
Capital Power Corp.	0,5 %
<b>Total des placements en pourcentage de la valeur liquidative</b>	<b>95,7 %</b>
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>23 495 511 \$</b>